



Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL COMITE DIRECTEUR PV N°96 CD/10

Réunion du	23 FEVRIER 2026
Présidence :	M. THIBERT Jérôme
Présents :	MM. DA SILVA S - GUVENATAM D (en partie) – PERROT JF – JOLY B.
Excusés :	Mme URBANIAK N (donne pouvoir à S DA SILVA) - MM. GUVENATAM D (donne pouvoir fin de réunion à PERROT JF)

Début de séance à 17h14

Carnet de famille :

Il est porté à notre connaissance la disparition de :

- Monsieur Dominique RECORBER, dirigeant du club de Fontaine les Dijon,
- Monsieur Domenico LO GIUDICE, dirigeant du club de Talant,
- Monsieur Philippe ETIENNE, dirigeant du club FCAB,
- Monsieur Thierry BAUDRY, dirigeant des clubs de Chevigny St Sauveur et Quetigny,
- Monsieur Arthur GANHI, ancien joueur du club de AS Genlis,
- Clément, fils du président du club FC2C.

Le district exprime à leurs familles, à leurs proches et à l'ensemble de ceux qui ont partagé leurs parcours, ses condoléances les plus profondes.

INFORMATIONS PRESIDENT

FORMATION GRATUITE PSC :

Le **District de Football de Côte-d'Or**, en partenariat avec le **CDOS** et le **Crédit Mutuel**, propose une **formation gratuite au PSC (Premier Secours Citoyen) délivrée par l'Association Départementale de Protection Civile**, anciennement appelée PSC1. Cette formation est **ouverte à tous** les licenciés (hommes et femmes) des clubs du district de côte d'or âgés de **16 ans et plus**. L'information et les modalités sont mise en place sur le site du district.

Retour sur la formation du 10 janvier :

10 participants inscrits, 4 absents sans motifs.

Retour sur la formation du 24 janvier :

10 participants inscrits, 1 absent excusé.

Retour sur la formation du 21 février :

10 participants inscrits, 2 absents non excusés, M. Anthony SZURLEJ et M. Younes GHARRAFI. Amende de 44€ aux clubs auxquels ils sont rattachés.

La formation du 28 février 2026 est complète.
Une date est proposée le samedi 11 avril 2026.



Les places sont limitées et attribuées par ordre d'arrivée.

POINT SUR LES LICENCES :

Le Président présente le nombre de licenciés au 15 février 2026, qui s'élève à 15 972, soit une diminution de 200 licenciés par rapport au 15 février 2025, correspondant à une baisse de 1,30 %. Cette même tendance à la baisse, parfois plus marquée, est constatée dans l'ensemble des districts de la Ligue.

CR ANPDF DES 19 & 20 DECEMBRE 2025 A METZ :

Le Président a pris part à la rencontre des Présidents de District des Ligues Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, organisée à Metz.

Cette réunion avait pour objectif principal de partager les orientations fédérales et d'harmoniser les actions à mettre en œuvre sur les territoires.

À cette occasion, Haithem ZAIED et René MOLLE, membres du Collège des Présidents de District, ont présenté une synthèse des travaux conduits au sein de cette instance. Ils ont détaillé un plan d'actions structuré autour de cinq axes stratégiques :

- La lutte contre les comportements inappropriés, identifiée comme un enjeu prioritaire
- Le soutien et le suivi des clubs dans leur fonctionnement quotidien
- L'amélioration et l'optimisation des solutions numériques
- La répartition et l'affectation des moyens financiers
- Le positionnement et les responsabilités des Présidents de District

Les échanges ont également porté sur plusieurs sujets d'actualité :

- L'organisation et l'encadrement du football des catégories U7 à U13
- Les dispositifs de prévention et de traitement des incivilités, avec la possibilité de formaliser des partenariats entre le Procureur, le Département et le District
- L'expérimentation de caméras portées par les arbitres
- Le déploiement de l'opération « tablette » initiée par la FFF
- Le système de licence à points mis en place en Alsace
- L'application du carton blanc
- Les difficultés rencontrées avec certains outils informatiques
- Les missions et perspectives liées aux futurs conseillers en développement

Cette rencontre a permis un échange constructif entre les territoires afin d'assurer une mise en œuvre cohérente des orientations fédérales.

Retour sur le congrès ANPDF à Mandelieu la Napoule ;

Prochain congrès à Pau les 11-12-13 septembre 2026.

RETOUR SUR LES FORMATIONS DELEGUES CLUBS :

Quatre dates avaient été initialement retenues pour l'organisation des formations délégués. L'une d'entre elles, prévue à Époisses, a malheureusement dû être annulée.

Les trois autres sessions se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont rassemblé un total de 35 participants :

- **Brazey-en-Plaine** : 15 participants
- **Is-sur-Tille** : 10 participants
- **Marsannay** : 10 participants

L'ensemble des participants s'est montré très satisfait de ces temps de formation, jugés utiles, enrichissants et favorisant les échanges entre clubs.



Au vu de cet accueil positif, il serait pertinent que le district poursuive cette dynamique en organisant, directement au sein des lieux de vie des clubs, des réunions ou rencontres autour de thématiques variées telles que le **sportif**, la **discipline**, l'**arbitrage**, les **règlements**, ou tout autre sujet répondant aux besoins des acteurs de terrain.

Ces actions de proximité contribueraient à renforcer l'information, la cohésion et l'accompagnement des clubs.

SEMINAIRE NATIONAL « PLACE DE LA FEMME DANS LE FOOTBALL » - 11 AVRIL 2026 :

Ce séminaire se tiendra le **samedi 11 avril 2026** à Paris.

Programme :

- Accueil : 12h30 – 14h
- Séminaire : 14h – 18h

Il réunira :

- Les Présidentes et Présidents de Ligues et de Districts
- Les membres du Club des 100
- Les dirigeantes accompagnées par la FFF

Le président y participera.

La journée du **dimanche 12 avril 2026** sera consacrée à un temps de travail spécifique entre dirigeantes accompagnées et membres du Club des 100, qui recevront en parallèle une invitation personnelle.

RETOUR SUR LA REUNION DES COMMISSIONS DU SAMEDI 24 JANVIER 2026 EN LIGUE :

Présentation d'un résumé de l'interprétation des « ententes » telle qu'elle a été présentée par la Ligue lors de la réunion des commissions du samedi 24 janvier.

Désormais, l'entente est considérée comme le pendant du groupement. Elle devient synonyme de club et non plus d'équipe.

Concrètement, cela signifie qu'un club qui crée une entente dans une catégorie et qui souhaite en créer une autre dans une catégorie différente devra obligatoirement la constituer avec le ou les mêmes clubs que pour la première entente.

Cette obligation n'est toutefois pas écrite noir sur blanc dans les règlements ; elle semblerait être implicite selon l'interprétation donnée.

Concernant les obligations, la règle impose de prendre le nombre d'équipes exigées, augmenté d'une équipe (+1).

Exemple : pour une obligation de 3 équipes, dont 2 en U11, il est nécessaire d'aligner au minimum 4 équipes.

Auparavant, un club pouvait être en règle en ayant, par exemple, une entente en U18 avec un club, une entente en U15 avec un autre club, ainsi qu'une équipe U13 et une équipe U11 sous son propre nom.

Si un club crée une entente en U18, il devra être en entente pour les trois autres équipes également, et ce avec le même club partenaire.

En conclusion : Cette nouvelle interprétation entraîne une perte totale de la souplesse qui existait jusqu'à présent dans le fonctionnement des ententes. À chacun d'en juger. Pour notre part, il sera



proposé lors du prochain comité directeur, une délibération visant à continuer à appliquer les ententes telles qu'elles étaient pratiquées jusqu'à ce jour.

Le présent document se veut donc un résumé et un retour fidèle de cette réunion.

Le bureau valide cette proposition qui sera proposé au vote lors du prochain CD de mars.

MOIS DE L'ENGAGEMENT AVRIL 2026 :

A l'occasion de ce mois événement, qui aura lieu du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2026, le Challenge du Mois de l'engagement sociétal sera proposé à l'ensemble des clubs du territoire. L'objectif de ce Challenge est de valoriser leurs actions autour des 4 axes du plan d'engagement sociétal fédéral et régional :

- Lutte contre les violences et toutes formes de discrimination
- Citoyenneté et inclusion
- Mixité et féminisation
- Défis environnementaux

Vous pouvez reprendre intégralement notre actualité sur le site de la Ligue (+ visuel en PJ) :

<https://lbfc.fff.fr/simple/mois-de-lengagement-societal-edition-n2-en-avril-2026/>

PLACES MATCH France – POLOGNE 7 MARS 2026 :

Dans le cadre du match international féminin entre l'**équipe de France** et la **Pologne** samedi 7 mars à Dijon, le District sera doté d'invitations :

- 50 places en tribune
- 10 places en salon VIP « Lounge » **réservées pour des femmes dirigeantes, arbitres, bénévoles investies.**

Ce sera sous forme de tickets dématérialisés qui seront envoyés par mail.

ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 20 JUIN 2026 :

L'Assemblée Générale initialement prévue à Sombernon le samedi 20 juin ne pourra malheureusement pas se tenir.

En effet, aucune salle n'est disponible sur la commune de Sombernon à cette période. Nous avons également pris contact avec le club de Pouilly en Auxois afin d'envisager une solution alternative, mais celui-ci ne peut pas nous accueillir ce jour-là en raison de l'organisation de leur tournoi.

Contact doit être pris avec le club de UFCO et EFV.

Une communication ultérieure sera adressée aux clubs afin de préciser le lieu.

SPORTIF

COMPTE RENDU DE LA COUPE FUTSAL PRATIQUE ASSOCIEE LE 1 FEVRIER A AUXONNE :

Compte rendu de JF PERROT sur la coupe Futsal pratique associée finale U13 F et U15 F, dimanche 1 février au gymnase Ste Colette à Auxonne.

Remerciements à Hugo FERRIER et Gabin CRETE, arbitres des rencontres et Aurélie CORREA du club de Villers les Pots.

RENCONTRES REPORTEES DU 14 – 15 ET 21 – 22 FEVRIER 2026 :

Le bureau prend connaissance de la proposition de la commission sportive pour le report des rencontres du 14 et 15 février au 1 mars 2026.

Les rencontres seniors du week-end des 21 et 22 février :

Le 3 mai : D1, D2 et D3 poule A- B- C.

D3 poule D en attente résultat coupe.

La commission sportive étudie toutes les solutions pour le championnat et coupes jeunes,



DEVIS ET BAT COUPE FUTBOL EMOTION :

Présentation des devis et BAT pour les maillots des équipes qualifiées en 1/4 de finale de la Coupe de Côte d'Or Futbol Emotion.

Les couts concernent le flocage des logos District, numéro et logos Clubs.

Les maillots, shorts, chaussettes et flocage sponsors sont offerts.

Le bureau valide les BAT et devis.

RASSEMBLEMENT DES EDUCATEURS – REUNION DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES/ 3 AVRIL ASTRAGALE :

Une journée regroupant les responsables techniques/jeunes/école de foot et éducateurs des clubs afin de faire un bilan sur la saison en cours mais surtout de se projeter sur la suivante en échangeant et coconstruisant sur différents sujets.

La journée de travail, de partage et d'échanges se déroulera le vendredi 03 avril 2026 de 8h30 à 15h à l'ASTRAGALE (15 Rue Ernest CHAMPEAUX) à DIJON.

Cette journée est organisée en collaboration avec l'AEF 21.

C.D.A

DESIGNATIONS ARBITRES D1 :

Demande de la CDA pour la désignation de trois (03) arbitres officiels pour les trois (03) dernières journées du championnat de Division 1.

Cette mesure s'appliquera exclusivement aux rencontres impliquant des équipes directement concernées par la lutte pour le maintien ou pour la montée, afin de garantir l'équité sportive, la qualité de l'arbitrage et le bon déroulement de la compétition lors de cette phase décisive du championnat.

La commission sportive transmettra à la CDA les rencontres à couvrir.

Le bureau valide cette demande.

PARTENAIRES

HERTZ :

Dans le cadre du développement des services proposés aux clubs, le District de la Côte d'Or a conclu un **partenariat avec la société HERTZ – Dijon Nord**, portant sur la location de mini-bus. À la suite de la demande du Président, ce partenariat est **étendu à l'ensemble des clubs du District de la Côte d'Or**, qui pourront désormais bénéficier des **tarifs préférentiels District** suivants :

- **Location d'un mini-bus Traffic 9 places (450 km inclus) : 100 € TTC / jour**
- **Location d'un mini-bus Traffic 9 places pour le week-end (450 km inclus) : 190 € TTC**

Contact : HERTZ Dijon Nord au 03 80 52 23 97.

FINANCES

PRESENTATION DEVIS DE DIFFERENTES MANIFESTATIONS :

9 mars 2026 : soirée des clubs labellisés organisée au club house de St Apollinaire, devis cocktail 900€ pris en charge par le Crédit Agricole.



11 mars 2026 : tirage au sort des coupes organisé au DFCO stade Gaston Gérard. Devis cocktail 1 350€.

Le bureau valide cette proposition.

28 mars 2026 : Pitch U13 au DFCO à St Apollinaire.

Devis collations et repas pour 70 bénévoles : 1 100€.

Devis 310 T-shirts pour enfants : 938€.

Devis 310 gourdes : 532€.

~~Devis 310 ballons : 1 102€.~~

Le bureau valide cette proposition.

3 avril 2026 : Journée de travail avec les éducateurs à l'astragale. Devis restauration 900€. **Le bureau valide cette proposition.**

9 et 16 avril 2026 : Projet olympiade du PEF.

Récompenses 100 ballons, devis : 368€.

Le bureau valide cette proposition.

30 mai 2026 : Présentation de l'offre de prix des différentes consommations qui seront proposées à la vente lors des finales à Gaston Gérard. **Le bureau valide cette proposition.**

ACHAT SUPPORTS AFFICHAGE FORMAT A4 :

Dans le cadre des manifestations, il serait souhaitable d'avoir une signalétique performante et rapide à installer. Le tarif pour 8 supports format A4 est de 135€.

Le bureau valide cette proposition.

VIE DES CLUBS

Invitation AS PRECY Foot :

Invitation à la cérémonie officielle de remise du **Lauréat du District de Football de la Côte-d'Or**, distinction attribuée à l'**Association Sportive Précylenne**.

vendredi 6 mars à 19h30 à la **Salle de l'ERL à Précy-sous-Thil**.

Le président répondra au club de Précylenne.

COURRIELS

Courriel de Montbard/ Venarey :

Le club de Montbard Venarey tient à remercier les instances et les élus pour leur soutien et leur présence lors de leur tournoi.

CALENDRIERS DU PROCHAINS BUREAU et CD

- 23 mars 2026 CD à 18h30 en Présentiel
- 20 avril 2026 Bureau à 17h30 en Présentiel
- 18 mai 2026 CD à 18h30 en présentiel.

Fin de séance à 20h30.

Le Secrétaire Général : Jean François PERROT

Le Président : Jérôme THIBERT

